

Objet : Championnats Régionaux par Équipe Tennis-Fauteuil

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Capitaines,

Aix-en-Provence, le 2 octobre 2025

Nous avons le plaisir de vous transmettre l'ensemble des informations relatives à la **7^e édition du Championnat Régional de Tennis-Fauteuil de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Préambule

Nous vous invitons à prendre connaissance avec attention des éléments ci-dessous.

La **Nationale 3** regroupe les équipes non retenues en Nationale 1 et 2, en fonction du **poids d'équipe** (classement cumulé des deux meilleurs joueurs).

Organisation des Championnats de France de Tennis-Fauteuil

Pour la saison 2026, les phases finales réuniront **16 équipes** :

- 6 équipes qualifiées en **Nationale 1** (directement selon le poids d'équipe)
- 6 équipes qualifiées en **Nationale 2** (directement selon le poids d'équipe)
- 4 équipes qualifiées en **Nationale 3** (issues des phases interrégionales)

Il n'y aura **ni montées, ni descentes, ni maintiens** en fin de saison sportive.

Chaque ligue organise son **championnat régional**, dont les vainqueurs accèdent aux **phases interrégionales de Nationale 3**.

Ces phases réunissent 16 équipes réparties en 4 groupes régionalisés. Les vainqueurs de chaque groupe se qualifient pour la phase finale.

En raison de sa force sportive, la **Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur** pourrait bénéficier de **2 places qualificatives** en phase interrégionale. Toutefois, cette attribution dépendra de la participation (ou non) d'une équipe corse.

À l'issue des poules régionales, les équipes qualifiées représenteront la ligue lors de la **phase interrégionale**, prévue les **7 et 8 février 2026** en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Conditions de participation

- Les joueurs doivent être titulaires d'une **licence FFT « Club » saison 2026** pour le club représenté.
- Pour participer à la phase interrégionale et aux phases finales, les joueurs doivent être **classifiés ITF ou FFT** (procédure disponible sur le site de la FFT).

Calendrier prévisionnel du Championnat Régional

Afin de faciliter l'organisation, il appartient au **capitaine de l'équipe visiteuse** de contacter son homologue au moins **3 jours avant la rencontre**.

Le championnat devra impérativement s'achever **avant le 15 décembre 2025** (date limite de transmission des équipes qualifiées à la FFT).

Dates des journées :

- Journée 1 : Dimanche 9 novembre 2025 (report : samedi 15 novembre)
- Journée 2 : Dimanche 16 novembre 2025 (report : samedi 22 novembre)
- Journée 3 : Dimanche 23 novembre 2025 (report : samedi 29 novembre)

Les horaires sont fixés par la Commission :

- Dimanche : 09h00
 - Samedi : 14h00
- (toute modification nécessite l'accord des deux clubs).

Un **délai de route** est accordé selon la distance (30 min entre 100–199 km, 1h entre 200–299 km, 1h30 au-delà de 300 km).

En cas d'intempéries, les modalités de report sont précisées dans le règlement (déplacement effectué ou non, validité de la composition d'équipe, etc.).

Déroulement des rencontres

- Composition : **2 simples + 1 double** (minimum 2 joueurs)
- Formats :
 - Simples → F1 (3 sets à 6 jeux, jeu décisif dans toutes les manches)
 - Double → F4 (2 sets à 6 jeux, point décisif, super tie-break à 10 pts en 3^e set)
- Ordre : S2 – S1 – D1 (double 30 min après le dernier simple)
- Attribution des points : 1 victoire = 1 point

Tous les matchs doivent être disputés, même si la rencontre est déjà acquise.

Règlement et obligations complémentaires

- **Forfaits** : sanction sportive (-2 points) + possibilité de remboursement des frais engagés. Des pénalités financières peuvent s'appliquer (150 € en interrégional, jusqu'à 400 € en phase finale).
- **Juge-Arbitre** : qualification JAE1 minimum, présence obligatoire pendant toute la rencontre.
- **Classements** : mis à jour mensuellement (consultables sur fft.fr). L'ordre des simples respecte le rang du joueur le mieux classé.
- **Résultats** : la feuille de match doit être envoyée immédiatement à la Ligue (competitions.paca@fft.fr) et à la Commission Paratennis (aurelie.sciara@fft.fr).
- **Licences** : seuls les joueurs titulaires d'une **licence FFT « C » (club)** et d'une pièce d'identité sont autorisés à jouer. Les licences D, S et W ne sont pas valides.

Règles spécifiques Tennis-Fauteuil

- **Deux rebonds** autorisés (le 2^e pouvant être hors limites).
- Le **fauteuil fait partie intégrante du corps** du joueur.
- **Service** : fauteuil immobilisé avant l'engagement, pas de franchissement des roues au-delà de la ligne de fond.
- **Perte du point** : balle non renvoyée avant le 3^e rebond, appui au sol interdit, perte de contact fessier avec le fauteuil.
- **Sorties toilettes** : 2 autorisées, 3^e possible avec accord du JA.
- **Problèmes mécaniques** : 1 interruption de réparation par match (20 min maximum).

Contact Ligue

Service Compétitions – Ligue PACA : competitions.paca@fft.fr
Commission Régionale Paratennis : aurelie.sciara@fft.fr

Nous vous remercions pour votre engagement.

Bien sportivement,

Aurélie SCIARA

Présidente de la Commission Régionale Paratennis